

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice
MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES

**PROJET D'APPUI AUX NEGOCIATIONS DES PROJETS GAZIERS ET DE
RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES (PADG)**

Avis d'Appel international à Manifestation d'Intérêt N°03/CMD/ PADG/MPEMi/2018

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **le recrutement d'un cabinet de conseil spécialisé dans l'ingénierie de bassin, la certification et l'exploitation en commun des réserves.**

2. Les objectifs spécifiques de la présente consultation est de recruter pour le compte du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, y compris le Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines un cabinet d'experts en ingénierie de réservoirs qui s'associera l'expertise d'un cabinet d'avocats spécialisé le cas échéant.

Les services du consultant comprennent la fourniture d'assistance technique et de conseils au Gouvernement de la Mauritanie, dans l'ingénierie de réservoir, de la certification et l'exploitation en commun de réserves, notamment sur les aspects ci-après, sans se limiter à ceux-ci :

- Donner des avis techniques **ad hoc** sur les évaluations de ressources pétrolières du pays, qu'il s'agisse des ressources déjà évaluées ou bien des prospects qui pourraient être identifiés et procéder à de nouvelles évaluations si cela était requis
- Donner des avis **ad hoc** sur tout projet de développement de champs que le Gouvernement pourrait avoir adopté durant la vie du PADG, qu'il s'agisse de ressources déjà évaluées ou des futurs prospects
- Fournir à la Direction Générale des hydrocarbures (DGH) du MPEM et la SMHPM tout autre conseil **ad hoc** requis.
- L'Unité de Gestion du PADG invite les firmes de consultants « consultants » admissibles à manifester leur intérêt.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et les expériences pertinentes pour exécuter la mission (les expériences des consultants doivent être attestées, faute de quoi, elles ne seront pas prise en considération).

Les candidats seront évalués suivant la grille d'analyse ci-dessous.

Expérience générale et spécifique du Consultant	100 points/100
a. Expériences générales dans le domaine de l'ingénierie de réservoirs et de la certification des réserves.	40 points/100
b. Expériences spécifiques dans le domaine de développement et de Gestion des réserves gazières transfrontalières et l'expérience dans le secteur pétrolier gazier en Afrique.	60 points/100

3. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.16 des « règles de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI), fournitures, travaux, services autres que services de consultants et services de consultants » [Juillet 2016, Banque Mondiale], relatives aux règles de la Banque

Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables. La Banque exige que les entreprises et les personnes physiques qui participent à la passation des marchés dans ses opérations de FPI n'aient pas de conflit d'intérêt.

4. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous-forme de groupements solidaires ou d'accords de sous-traitance
5. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC), telle que décrite dans la réglementation de passation des marchés.
6. Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires par écrit auprès du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines, du Projet d'appui aux négociations des projets gaziers et de Renforcement des Capacités institutionnelles, Nouakchott, Mauritanie, Tél : 26 10 31 27, Email padg.mpem@gmail.com ou la CMD/MPEMi, Tél: 45 24 37 72 E-mail ibr_maur@yahoo.com
7. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies, A Monsieur le Secrétaire Permanent de la Commission des Marchés du Département du Pétrole, de l'Energie et des Mines Avenue Moctar 0/ Daddah, 2ème étage - Immeuble MOUNA, ou par courrier électronique aux deux adresses électroniques : padg.mpem@gmail.com et ibr_maur@yahoo.com.
8. La date et heure limite de remise des offres sont les suivantes : le 22/08/2018 à 12 H TU. Avec la mention: «Pli à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture», et dans le coin gauche : «Manifestation d'intérêt International pour le recrutement d'un cabinet de conseil spécialisé dans l'ingénierie de bassins, la certification et l'exploitation en commun des réserves et ceux pour les manifestation d'intérêt sous plis fermé.
9. Les manifestations d'intérêts doivent parvenir à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le 22/08/2018 à 12 H00 TU :
Commission des Marchés du Département du Pétrole, de l'Energie et des Mines Avenue Moctar 0/ Daddah, 2ème étage - Immeuble MOUNA, Nouakchott- Mauritanie.
10. Les plis seront ouverts, en séance publique, par la Commission des Marchés du Département du Pétrole, de l'Energie et des Mines, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 22/08/2018 à 12 H TU.
11. Les prestations devront être réalisées au bout d'une période de **douze (12) mois**.

Le Coordonnateur

Amanatoullah Ahmed

